

SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix
1, rue du capitaine Fay
80290 POIX de PICARDIE
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 12 décembre 2023

Le comité syndical dument convoqué le 05 décembre 2023, s'est réuni le 12 décembre 2023 à 19h00, à la mairie de Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 19

Présents : Emmanuel AUZOU, Samuel LEFRANC, Jacques LEULLIER, Daniel DECOSTER, François MILLE-MATHIAS, Mathieu PETIT, Gilles ROGER, Romuald TRABOUILLET, Olivier GRAVET, Rose France DELAIRE, Hugues SPITAELS, Philippe PILLON, Janick KOTODZIEJ, Yannick DESPLAINS, Céline MASSON, Geneviève LECLERCQ, Marc BLAREL, Charles-Edouard MACKELBERG, Katia MARGUERY.

Absents excusés : Bernard D'HAILLECOURT

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Charles-Edouard MACKELBERG

1. Compte rendu de la réunion du 11 juillet 2023.

Le Président demande à l'assemblée si des modifications doivent être apportées au compte rendu.

En l'absence de remarque, le compte rendu du comité syndical du 11 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Prix de vente HT de l'eau année 2024.

Monsieur le Président présente à l'assemblée une simulation tarifaire ainsi que les charges d'exploitation prévisionnelles pour 2024. Le Président propose les tarifs suivants :

Bergicourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Blangy sous Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Caulieres	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Elencourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Eplossier	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Equennes/Eramécourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Famechon	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Guizancourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Hescamps	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
La Chapelle ss Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Lignieres Châtelain	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Meigneux	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Méréaucourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Thieulloy la ville	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Poix de Picardie	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Sainte-Segrée	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Saulchoy sous Poix	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €
Bergicourt	abonnement annuel	63.00 €/an,	prix de vente du m3	1.07 €

Prix de vente de l'eau au syndicat de Grandvilliers, le Président propose de vendre le m3 d'eau 1.07 €.

Après délibération l'assemblée approuve à l'unanimité les tarifs 2024.

3. Demande d'effacement de dettes sur proposition du Comptable public

Le Président annonce que le Comptable public n'a pas pu recouvrer des titres de recettes d'un abonné et demande l'effacement de dettes suivant ainsi la décision de la commission de surendettement des particuliers de la Somme. Monsieur le Président demande en conséquence l'effacement des dettes suivantes :

N° 000423004966 / compte 6542 / 2725.49 €.

Après délibération, l'assemblée décide de ne pas approuver à 14 voix CONTRE, 3 voix POUR et 2 abstentions, l'admission en non-valeur des produits irrécouvrables.

4. Demande de subvention DETR pour les travaux de renouvellement de canalisations du centre bourg de Poix de Picardie

Le Président propose de renouveler les canalisations fuyardes suivantes :

Centre Bourg de Poix de Picardie (975 mètres linéaires de canalisations et 305 mètres linéaires de réseaux de branchements).

Le montant HT de l'opération s'élève à 494 075.00 €.

Le Président rappelle que l'aide de l'Agence de l'eau s'établira ainsi (21 762.00 € sous la forme de subvention et 13 057.20 € en subvention solidarité territoriale).

La participation de l'Etat sous forme de DETR sera de 25 % du montant des travaux soit une participation de 123 518.75 €.

Le reste à charge pour le syndicat est de 335 737.05 €.

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une demande de subvention DETR.

Le comité après en avoir délibéré approuve les demandes de subventions DETR.

5. Désignation d'une maîtrise d'œuvre / travaux de renouvellement de canalisations du centre bourg de Poix de Picardie

Monsieur le Président informe l'assemblée de la remise par la société V2R d'une proposition d'accompagnement à la maîtrise d'œuvre pour un montant de 16 900 € HT.

La convention comprend le renouvellement des canalisations Place de la République et Place du 11 Novembre (975 mètres linéaires) ainsi que les réseaux de branchements (305 mètres linéaires).

Monsieur le Président propose à l'assemblée de retenir la proposition de V2R et de l'autoriser à signer la convention.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Questions diverses

Le Président donne la parole à Monsieur Desplains qui a assisté à la réunion du 26/10/2023 organisée par la CC2SO concernant la phase 1 de l'étude du patrimoine. Le cabinet Sogeti a élaboré les plans, les carnets de vannage et a mis en place un SIG (système d'information géographique). Il en résulte que l'ensemble des équipements du syndicat est conforme aux normes préconisées. Le montant de la prestation supporté par le syndicat sera revu à la hausse est payé sur l'exercice 2024. Les travaux de renouvellement des canalisations sur les AEP 4 secteurs se sont achevés le 13/07/2023, les demandes de subventions ont été faites en septembre, pour le moment nous attendons le versement de celles-ci. Le Président fait part de l'augmentation du nombre de visites sur le site Internet. Le Président informe du remplacement des compteurs équipés de cible effectué cette année dans les communes de Bergicourt, Guizancourt, Famechon et Lahaye Saint Romain. Le syndicat a reçu un appel à projet de la part de l'agence de l'eau Artois-Picardie concernant la réduction des fuites dans les réseaux et réservoirs d'eau potable subventionné jusque 55%. Le Président prévient l'assemblée du départ à la retraite de Monsieur Éric Grédé à la fin de l'année. Monsieur David Grédé assisté de Monsieur Karl Pinguet prendront en charge toute la partie technique du syndicat.

Clôture de la séance à 20 heures 00.

Le Secrétaire
Charles-Edouard MACKELBERG